

Si vous souhaitez modifier le contrat de travail de l'éducateur ou de l'animateur qui vous est mis à disposition, veuillez télécharger et compléter cette fiche de « demande d'avenant au contrat de travail ».

Dans le cadre du contrat de travail conclu entre et Profession Sport & Loisirs Maine et Loire ; et de la convention de mise à disposition entre et Profession Sport & Loisirs Maine et Loire.

Nous souhaitons établir un avenant tenant compte des modifications suivantes :

Il s'agit de :

- Modification du nombre d'heures (interventions supplémentaires, précisez les jours et heures)
- Modification des frais de déplacements
 - Modification du lieu d'intervention :
 - Modification de l'adresse du salarié :
- Modification définitive à compter du :
- Modification temporaire pour les dates suivantes :
- Autre :

Nous souhaitons signaler les faits suivants :

- Intervention(s) annulée(s) :
- Absence du salarié aux interventions suivantes :

Fait à,
Le,

L'adhérent,

Le salarié,